



Pierre Reid

- L'Université se défend d'avoir «paqueté» la salle
- «Le projet original ne coûtait rien à l'Université»
- Grandes extraits du discours de Pierre Reid ainsi que des réactions

À lire en pages
A4 et A5

La Tribune

vendredi
SHERBROOKE
6 mai 1994
85e ANNÉE - No 65
0,50 (WEEKEND: 1,25) Plus taxes

2 POUR 1

BURGER KING

DOUBLE BACON DE LUXE
SUR PRÉSENTATION DU COUPON

64721

*TM OF M.C. DE BURGER KING CORP. 1994

NE PAS AVOIR TOUTE AUTRE OFFRE VALANT JUSQU'AU 25 MARS 1994

SHERBROOKE A6

Déjà sept accidents de moto sur le territoire



Chez nous

Haut St-François

Les compressions dans les CLSC feront mal

Waterville

La production a repris son cours normal chez Waterville TG

Magog

Journée de la famille le 29 mai

CAHIER B

SPORTS C1

Jimmy Waite heureux de son sort à San Jose



MÉTÉO A2

(126e jour de l'année)

Éclaircies, probabilité d'averses à 40 %:

max. 14
Lever du soleil: 5h29
Coucher du soleil: 19h59
Demain: ciel variable

Deux candidats seulement à l'investiture libérale

Lynn Charpentier n'entrera pas dans la course

Michel MORIN Sherbrooke

À moins qu'une candidature surprise ne soit inscrite dans les prochaines heures, la course à l'investiture du Parti libéral dans le comté de Sherbrooke se jouera entre deux candidats, la femme d'affaires Lynn Charpentier ayant décidé de ne pas briguer les suffrages.

La présidente de la Chambre de commerce de Sherbrooke a donc décliné l'invitation que lui avait faite des représentants du P.L.Q. Tout juste rentrée en région, hier, après avoir fait le tour de la province pour des raisons d'affaires, Lynn Charpentier a indiqué avoir longuement réfléchi à la possibilité de soumettre son bulletin de candidature.

Finalement, elle devait décider de consacrer ses rares moments libres aux membres de sa famille, tout en se donnant pleinement à la

bonne marche de ses affaires.

«Mes obligations personnelles et professionnelles sont telles que je peux difficilement m'absenter pour me lancer dans cette course à l'investiture. Oui, on m'a demandé de considérer la possibilité de devenir candidate mais personnellement, je n'ai rien demandé à qui que ce soit. J'y ai bien réfléchi mais finalement, je vais laisser la course se faire entre les deux candidats, leur souhaitant la meilleure des chances.»

Lynn Charpentier entend donc demeurer neutre dans la présente course à l'investiture qui devrait opposer Gilles Lapointe à Yolande Vanier, à moins que de nouvelles candidatures ne se manifestent.

Incidentement, la fin de la période de mise en candidature, fixée 10 jours avant la tenue du congrès à l'investiture qui doit se tenir le 17 mai, est demain, samedi.

Investissement de 3,4 millions \$

Le centre-ville respirera un peu mieux

À défaut d'une faculté..., 140 fonctionnaires fédéraux y travailleront quotidiennement

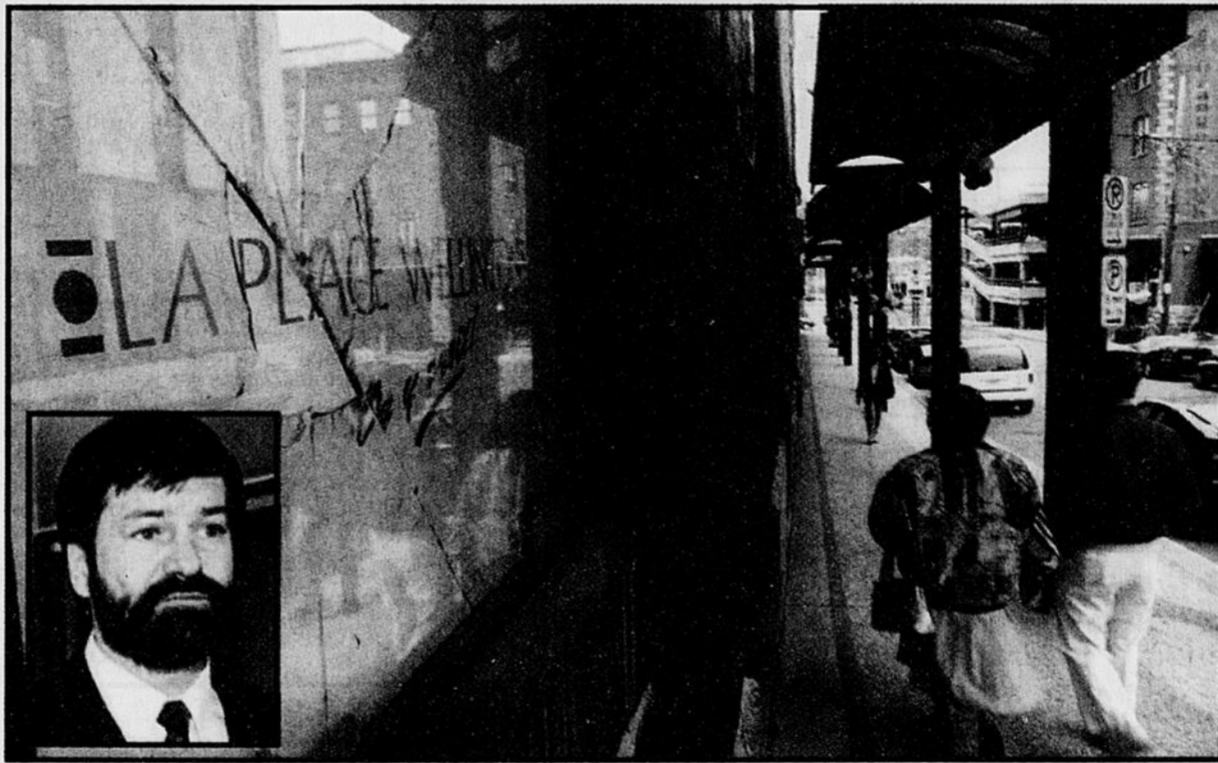
François GOUGEON Sherbrooke

La décision du gouvernement fédéral d'aménager ses services de centre de main-d'oeuvre, de bureau d'assurance-chômage et de ressources reliées à la sécurité du revenu à l'intérieur de la Place Wellington vient marquer un tournant en matière de revitalisation de ce secteur du centre-ville de Sherbrooke.

Du moins, c'est ce qu'ont fait valoir hier en conférence de presse les différents intervenants qui confirmeront ainsi le choix de cet emplacement de la rue Wellington nord, désert depuis quatre ans, pour l'installation de services du gouvernement fédéral. Le tout devrait être en place pour novembre et, dès lors, le secteur pourra compter sur la présence régulière d'environ 140 fonctionnaires et d'un achalandage de 200 à 700 personnes par jour, dépendant des saisons.

«C'est sûr que c'est un projet moteur en terme d'impact, qui permet d'espérer d'autres projets pour la revitalisation de la rue Wellington nord», a lancé avec enthousiasme le conseiller municipal du centre-ville, Serge Paquin. Il n'a pu s'empêcher de blaguer en rajoutant qu'«à défaut d'une faculté d'administration, on aura des services du gouvernement fédéral».

Selon les explications fournies par deux des promoteurs, Denis Hé-



La Place Wellington, qui donne actuellement des airs d'abandon sera complètement retapée au coût de 3 millions \$ pour accueillir les fonctionnaires fédéraux. Le conseiller Serge Paquin (en mortaise) en parle avec enthousiasme.

bert et Robert Morin (le groupe se compose également de Denis Cus-teau, Donat Chartier et René Saint-Pierre), le complexe qui donne actuellement des airs d'abandon sera complètement retapé au coût de 3 millions \$. Ce qui s'ajoute aux quelque 400 000 \$ que les promoteurs

ont déboursé pour en faire l'acquisition. L'intérieur y sera refait, de même que la façade (les marquises disparaîtront éventuellement) et le chantier permettra d'y ajouter une aile de 8000 pieds carrés, afin de répondre aux besoins du locataire principal.

Le bâtiment, qui totalise actuellement environ 45 000 pieds carrés, sera occupé sur 27 000 pieds carrés par le gouvernement fédéral. Les services y seront répartis sur deux niveaux. Déjà, a fait savoir M. Hébert, des négociations sont en cours pour la location d'un autre 20 000

pieds carrés. Mais ce promoteur s'est bien gardé de fournir le moindre indice quant à l'éventuel client.

Pour sa part, Guy Crépeau, directeur du Centre d'emploi du Canada, a rappelé que la relocalisation des services répartis présentement en deux immeubles (rue Olivier et Place des Congrès), vise des objectifs de services accrus, de rapprochement d'avec le gros de la clientèle et de rationalisation des coûts. Sur ce dernier point, il n'était pas en mesure de fournir des chiffres précis si ce n'est que selon M. Hébert, et dans la mesure où cette concentration d'espace permettra d'économiser 130 pieds carrés, cela pourrait signifier près de 200 000 \$ sur cinq ans.

Quant aux désagréments que cela pourra occasionner pour la clientèle habituée à transiger avec la mission établie au Centre des Congrès (par exemple les gens en provenance de Rock Forest), M. Crépeau a admis le problème. «Mais ce sera largement compensé par le fait qu'on retrouvera la gamme des services sous un même toit, réduisant ainsi les déplacements», a-t-il précisé.

Du reste, aussi bien ce responsable que des intervenants comme Mario Lebeau et André P. Robert, du comité Centre-ville Sherbrooke, ont insisté sur le déclencheur que constitue cette relocalisation. «Non seulement cela va amener de nouveaux commerces et services, à cause de l'achalandage que ce projet crée, mais ça va consolider ceux qui existent», a résumé Mario Lebeau.

La ministre Robillard ne veut rien entendre d'un ticket modérateur

Lia LÉVESQUE Montréal (PC)

La ministre de la Santé Lucienne Robillard a été plus catégorique que jamais devant les dirigeants d'hôpitaux: pas question de ticket modérateur ou d'augmentation des impôts pour financer les soins de santé.

«Tant que les efforts relatifs à l'efficacité n'auront pas tous été réalisés, il est hors de question de contraindre le citoyen à payer plus via les impôts ou toute forme de ticket modérateur pour son système de santé et de services sociaux. Et il est

hors de question également de réduire les services à la population», a averti la ministre Robillard.

Celle-ci prononçait le discours d'ouverture du congrès de l'Association des hôpitaux qui se tient à Montréal jusqu'à samedi.

Tout juste la veille, l'Association des hôpitaux avait publié un sondage démontrant que placés devant quatre voies de financement — le ticket modérateur, la désassurance de services, l'augmentation des impôts ou des compressions de budget — les Québécois privilégient le ticket modérateur pour certains services, comme les visites chez le médecin, les services hospitaliers et les

urgences d'hôpitaux.

L'AHQ soutenait que «la population est prête à faire un effort» pour maintenir ces services.

La ministre de la Santé leur a rivé leur clou. «Faisons nos devoirs avant de demander à la population de participer financièrement», a-t-elle lancé après son discours, lorsqu'elle répondait aux questions des journalistes.

«Il m'apparaît inacceptable d'inquiéter la population en lui brandissant le spectre d'une réduction des services de santé pour lui soutirer une approbation à une augmentation de sa contribution financière», ajoutait la ministre.

LA BONNE

Drummondville «vole» une usine à la région de Montréal

Une nouvelle entreprise manufacturière s'ajoute au parc industriel régional de Drummondville.

Il s'agit de Cerfab, une entreprise de fabrication de cerceaux, qui relocalise ses installations de Delson (près de Montréal) à Drummondville.

En opération depuis 1991, la nouvelle compagnie, fort savant ses dirigeants, Lévi et Larry Saint-Onge, choisit Drummondville pour le congé fiscal de taxe foncière pour une nouvelle construction, sa situation géographique favorable et la disponibilité d'une main-d'oeuvre qualifiée. Effectivement, la nouvelle entreprise créera 17 nouveaux emplois dans les prochains mois.

L'usine, d'une superficie de 5 200 pieds, est en voie de construction sur la rue Rocheleau au coût de 300 000 \$ et devrait entrer en opération en août.

La mairesse de Drummondville, Francine Ruest-Jutras, se réjouit de cette implantation qui contribue, précise-t-elle, «à consolider ce secteur d'activité dans une spécialisation manufacturière qui représente déjà 90 emplois à Drummondville».

NOUVELLE

Une chasse à l'homme qui finit dans la boue

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Après une nuit particulièrement tranquille sur l'ensemble de leur territoire, les patrouilleurs de nuit de la Police municipale de

Sherbrooke ont connu une fin de quart de travail mouvementée et placée sous le signe du «tombeau ouvert».

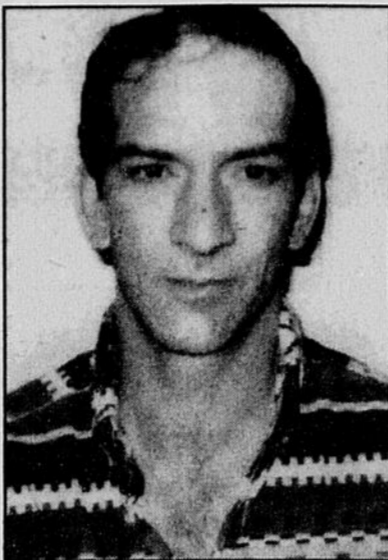
Ils ont été impliqués dans une poursuite folle, amorcée à l'angle des rues King et Belvédère, à Sherbrooke et terminée dans un champ vaseux, à l'extrémité d'un cul-de-sac, dans le parc Industriel de Bromptonville.

La chasse à l'homme, en vue d'appréhender un individu en liberté illégale de Bordeaux depuis une semaine et soupçonné de vols ces derniers jours, a duré cinq minutes, soit de 7 h 06 à 7 h 11.

Durant ce court laps de temps, les policiers à bord de six véhicules de patrouille et le suspect, au volant d'une fourgonnette qu'il avait volée lundi soir, à Sherbrooke, ont parcouru 12 kilomètres.

Jacques Langlais, âgé de 34 ans, originaire de Coaticook, devait finalement être arrêté à 7 h 14, couché à plat ventre dans des buissons non loin de l'endroit où la fourgonnette s'était embourbée, en face d'un ruisseau, à Bromptonville.

Il réintégrera assurément sa cellule, à Bordeaux, pour compléter sa peine d'emprisonnement pour des vols, mais auparavant les membres de la Division des enquêtes criminelles de la Police municipale de Sherbrooke veulent s'entretenir avec lui pour des vols de véhicule et les agents de la Sûreté du Québec de Coaticook, pour des introductions avec effraction dans la région



Jacques Langlais comparaitra ce matin, de Coaticook et de Saint-Herménégilde.

Une information de nuit
Vers minuit, hier, le policier Robert Pednault, de la Police municipale de Sherbrooke a reçu personnellement une information en provenance de la SQ de Coaticook, au sujet d'une fourgonnette Plymouth Voyager 1994, volée à Sherbrooke et vue sur les lieux d'un vol avec effraction à Saint-Herménégilde.

On a de gros soupçons sur l'identité de l'individu qui circule à bord de ce véhicule.

L'information a donc été reléguée à tous les patrouilleurs de nuit et

voilà que peu après 7 heures du matin, angle King et Camirand, Sherbrooke, apparaît la fourgonnette en question.

Repéré, le conducteur a gardé son calme mais il s'est placé une main sur le visage de façon à ne pas être reconnu. Les patrouilleurs sont certains que le véhicule est la fourgonnette volée.

Le véhicule circule lentement et emprunte la rue Belvédère, vers le nord. Au moment du virage, les policiers ont identifié Jacques Langlais et comme on le dit dans le métier, Langlais «a clenché».

Et c'est parti mon kiki!

Ça part!

Le suspect a enfilé successivement les rues Belvédère, Queen, Moore à l'envers du sens unique, Prospect également à l'envers du sens unique.

Arrivé à la croisée des rues Prospect et Queen, un véhicule de patrouille et deux policiers debout dressent un barrage. Le suspect n'en tient pas compte et fonce. Les policiers doivent se tasser.

La course folle a réchauffé le bitume de la rue Queen, du Chemin des Écossais puis de l'autoroute 55.

En direction vers Bromptonville, le suspect a décidé de traverser complètement le terre-plein pour rouler face à la circulation. Rendu à la hauteur de Bromptonville, il s'est engagé dans la bretelle, à l'envers, pour aboutir dans le parc Industriel



Téléphoto par Claude Croisetière

Après avoir été examinée par les policiers, la camionnette volée, impliquée dans une folle poursuite pour finalement s'enliser dans un champ vaseux, sera remise à son propriétaire. Le relationniste Serge Fournier indique la hauteur de la boue sur la carrosserie.

de Bromptonville.

Surpris dans un cul-de-sac, le conducteur a poursuivi sa course, roulant près d'un demi-kilomètre dans un champ pour finalement s'embourber devant un ruisseau.

Trois véhicules de patrouille ont suivi pour connaître l'enlèvement.

Mais on prévoit du même coup d'encercler les lieux de façon à ce que le suspect ne puisse filer entre les doigts des policiers.

Quatre minutes plus tard, il est trouvé dans des buissons.

Malgré la folle équipée, pas de blessé. Peu de dommages. Pas de collision. Un des véhicules de patrouille a subi deux crevaisons et un dur traitement lors du vol plané qui a précédé l'arrivée dans le champ.

Piteux, le suspect, conduit au quartier général, a laissé échapper quelques sanglots.

Quelle fin de nuit!

EMPLOIS DU JOUR

Commis/vendeur/euse matériaux de construction
Code prof: 6421 # 2860641
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 5.85 \$/heure
Exigences: expérience et connaissance dans matériaux de construction, bonne présentation, disponible à travailler en tout temps
Fonctions: vente de matériaux de construction et de rénovation au comptoir, conseiller et aider clientèle.

Apprenti-soudeur/euse
Code prof: 7265 # 2860655
Lieu: Compton
Salaire: à discuter
Exigences: personne doit posséder base en soudure
Fonctions: faire soudure, réparations de citernes et camions.

Boucher/ère
Code prof: 6251 # 28609527
Lieu: Fleurimont
Salaire: 7 \$/heure ou plus selon expérience

Exigences: 1 an expérience comme boucher obligatoire, disponible pour travailler jour et soir, bonne présentation
Fonctions: coupe de viande, servir les clients.

Camionneur et journalier/e
Code prof: 7411 # 2860931
Lieu: Québec, Maritimes, Ontario
Salaire: 10.05 \$/heure comme camionneur et 8.40 \$ comme journalier

Exigences: permis de conduire classe 1, bilingue obligatoire, 25 ans et plus pour les assurances, expérience, polyvalent
Fonctions: livraison de portes et fenêtres, décharger le camion, capable de faire travail de production (à l'usine).

Presseur/euse-nettoyeur/euse
Code prof: 6681 # 2860686
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 9 \$ ou 10 \$/heure selon expérience

Exigences: expérience 2 à 3 ans comme presseur/euse-nettoyeur/euse dans un établissement de nettoyage à sec, personne fiable et responsable
Fonctions: opérer machine de nettoyage à sec pour presser et nettoyer vêtements.

Conducteur/trice de machines à bois
Code prof: 9513 # 2859365
Lieu: Cookshire
Salaire: 6 \$/heure et plus selon expérience

Exigences: connaissance de la conduite de machines à bois nécessaire
Fonctions: travaillera avec tronçonneuse, scie à ruban, etc... scie à débiter et colleuse.

Les pilotes de CL-215 s'entraînent dans la région

Sherbrooke(PSJ)

Au cours des deux derniers jours, les gigantesques «arrosiers de l'air» ont coloré de jaune le ciel de la région de Sherbrooke, afin de permettre aux pilotes de CL-215 de subir le test obligatoire des manoeuvres d'écopage et des simulations d'urgence en vol.

«La loi fédérale nous oblige à subir cinq tests par année. Il s'agit de tests au sol avec l'avion, sur les instruments et enfin, sur l'eau. À cela s'ajoutent deux tests médicaux. Depuis quatre ans, nous venons nous entraîner en Estrie pour les manoeuvres d'écopage et de simulations d'urgence», a rappelé le chef pilote Jean-Guy Rioux.

Pas moins d'une vingtaine de pilotes auront subi ces tests dans la région de Sherbrooke, mercredi et hier.

À 40 minutes de vol, de la base principale de Québec et de l'aéroport municipal de Sherbrooke, et à cinq minutes de vol du lac Memphrémagog, l'Estrie représente un vrai petit paradis pour le pilote d'avion-citerne.

L'escadron des pompiers de l'air comprend 36 pilotes et 16 avions, répartis sur les bases de Québec, Val-d'Or, Maniwaki, Roberval et Baie-Comeau, lieux stratégiques pour protéger les immenses forêts, sources d'emplois pour 75 pour cent de la main-d'oeuvre au Québec.

Les simulations d'urgence permettent aux pilotes de revoir les principales composantes de l'avion et les manoeuvres à effectuer en cas de bris.

Si à la rigueur un CL-215 pourrait transporter 11 personnes à bord, il n'a pas été fabriqué pour ce genre de transport. Habituellement, on retrouve un capitaine et un copilote... et de l'eau.

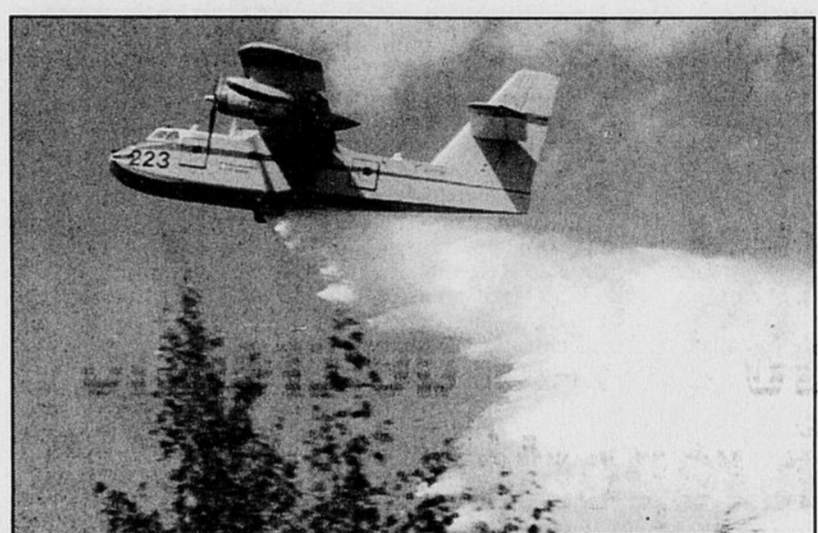


Photo La Tribune, archives

Une vingtaine de pilotes d'avions-citernes CL-215 effectuent des manoeuvres d'écopage et simulent des situations d'urgence dans la région.

Destiné à la lutte contre les feux

L'adolescent qui avait amené un fusil à Le Ber placé sous garde ouverte

Sherbrooke

L'adolescent de 15 ans, qui avait sorti un fusil dans une classe de l'école Le Ber pendant un jour le 11 janvier, a été placé sous garde ouverte pendant huit mois et bénéficiera d'une aide spécialisée.

En rendant cette décision hier, le juge Michel Du Bois, de la Cour du Québec, a dit espérer que ce dernier saisira cette chance que le tribunal lui offrait.

L'adolescent sera de plus as-

treint à une probation de 18 mois et à une interdiction de posséder des armes à feu pendant cinq ans.

La cour lui a enfin défendu de retourner sur la rue Wellington Sud, entre les rues King et Acadie.

La procureur Hélène Fabi avait suggéré une période de garde fermée de quatre mois, avant la garde ouverte et diverses conditions pouvant être incluses dans sa probation.

L'adolescent n'avait pu reprendre sa liberté provisoire après son interpellation à l'école et a fait l'objet de plusieurs évaluations.

Le défenseur Peter Downey privilégiait pour sa part une garde ouverte avec un suivi, pour ne pas décourager son client qui a entrepris un cheminement valable.

L'adolescent avait causé de l'émoi à l'école en sortant d'une boîte un fusil de calibre .12, qui s'est avéré ne pas contenir de munitions, dans une classe où se trouvaient sept écoliers et l'instituteur.

Il avait recouru à ce moyen pour parler à son prof, selon l'enquête policière.

Une vingtaine de policiers étaient intervenus sur les lieux après avoir appris ce qui se passait dans la classe de l'adolescent.

Ce dernier n'a pointé personne avec le fusil qu'il tenait le canon en haut ou en bas et n'a pas proféré de menaces.

L'adolescent éprouvait un problème de consommation de stupéfiants et ne manifestait pas d'intérêt pour les cours.

LA QUOTIDIENNE 3 5 3 - 6 4 3 4

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, 11K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile:
- Camélot et camélot motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camélot \$3.43
Taux de vente du Québec \$3.78
Coût à l'abonné \$3.71

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 1539

Abonnement par la poste au Canada, sous

endroits desservis par camélot et camélot motorisés.
TERRITOIRES IMMÉDIATS:
1 an \$155.00, TPS \$10.85, TVQ \$13.27 = \$179.12
6 mois \$81.00, TPS \$5.67, TVQ \$6.93 = \$93.60
3 mois \$42.00, TPS \$2.94, TVQ \$3.60 = \$48.54
1 mois \$22.00, TPS \$1.54, TVQ \$1.88 = \$25.42

MORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$210.00, TPS \$14.70, TVQ \$17.98 = \$242.68
6 mois \$130.00, TPS \$9.10, TVQ \$11.13 = \$150.23
3 mois \$85.00, TPS \$5.95, TVQ \$7.28 = \$98.23
1 mois \$35.00, TPS \$2.45, TVQ \$3.00 = \$40.45

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:
1 an \$600.00, 6 mois \$360.00, 3 mois \$240.00, 1 mois \$105.00.

"La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos localisées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

LOTOS

6/6	3	760 897,30 \$
5/6+	10	68 480,70 \$
5/6	371	1 476,60 \$
4/6	18 624	56,40 \$
3/6	329 030	10,00 \$

Ventes totales: 17 457 075,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 700 000,00 \$
Prochain tirage: 94-05-07

RÉSULTATS
Loto-Québec

GAGNANTS

2	6	12	14	25
32	33	34	39	40
41	43	49	51	54
56	60	61	68	70

Prochain tirage: 94-05-06

Extra Tirage du 94-05-04

NUMÉROS	LOTS
907672	100 000 \$
07672	1 000 \$
7672	250 \$
672	50 \$
72	10 \$
2	2 \$

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Samedi	Dimanche	Lundi
CIEL VARIABLE	CIEL VARIABLE	CIEL VARIABLE	AVERSES DE PLUIE	ENSOLEILLÉ
max 14	min 6	max 15	3/15	3/15

Vers le sud

Aujourd'hui		Los Angeles	14	18
Min.	Max.	Mexico	12	25
Acapulco	25	Miami Beach	24	32
Barbade	27	Nassau	25	32
Bermudes	22	Orlando	21	33
Daytona B.	19	P. Springs	18	33
La Havane	23	San Juan	27	30
Honolulu	23	Tampa	22	26
Kingston	26	W. Palm B.	24	33
Las Vegas	23			

INDEX

Arts:	C-5	Horoscope:	B-3
Bandes dessinées:	B-3	Messier en liberté:	B-3
Décès:	D-5	Petites annonces:	D-1
Économie:	B-4	Sports:	C-1
Éditorial:	A-4		

Suggestion à Ryan afin d'éviter le démantèlement tous azimuts du secteur rural

Envisageons d'abord l'annexion de la partie urbaine d'Ascot - Réal Rancourt

Michel MORIN Ascot

Voulant éviter que la municipalité d'Ascot se morcelle à la suite d'annexions multiples, Réal Rancourt demande au ministre Claude Ryan de surseoir à toute décision précipitée et propose à toutes les parties d'étudier une approche globale qui aurait comme point de départ le regroupement du seul périmètre urbain d'Ascot avec la ville de Sherbrooke.

Ex-maire d'Ascot, ancien député péquiste de Saint-François, Réal Rancourt soumet cette proposition au lendemain de la recommandation de Monique Gagnon-Tremblay faite à son collègue Claude Ryan d'entériner l'annexion des rangs 1, 2 et 3 d'Ascot à la municipalité du Canton d'Eaton.

Conscient que le temps presse, Réal Rancourt ne croit pas pour autant que la partie soit jouée. En ce sens, il a fait récemment parvenir au ministre des Affaires municipales une requête proposant de considérer le regroupement du périmètre urbain d'Ascot (districts 3, 4, 5 et 6) à Sherbrooke. Cette missive, appuyée par deux anciens maires d'Ascot, trois ex-conseillers urbains et deux anciens échevins du secteur rural a semble-t-il obtenu une bonne oreille auprès du ministre Claude Ryan.

Ainsi, il y a quelques jours, le ministre Ryan échangeait une correspondance avec M. Rancourt, l'informant qu'il prenait bonne note de cette suggestion. « Cette sugges-



Réal Rancourt

tion) m'apparaît intéressante et je vous assure qu'elle fera l'objet d'une attention particulière», devait répondre le ministre.

Municipalité autonome

De l'avis de Réal Rancourt, qui pourrait rallier plusieurs contribuables à sa proposition, il est logique d'envisager le regroupement du périmètre urbain à la ville de Sherbrooke.

Cette éventualité permettrait alors de sauvegarder le territoire

rural dans sa globalité et d'envisager la formation d'une municipalité rurale autonome.

« Il ne s'agit pas là de créer une nouvelle municipalité. Et si c'était le cas, je n'en ferais pas une proposition, assure Réal Rancourt. Cette suggestion permettrait à Sherbrooke d'accroître son territoire et le résiduel, soit tout le secteur rural, constituerait le nouveau visage de la municipalité d'Ascot. Avec une population de quelque 3000 personnes et une évaluation d'environ 130 millions \$, je pense que cette formule serait tout à fait viable pour tout le monde.»

Si cette proposition arrive sur le tard, admet Réal Rancourt, c'est que les résidents du secteur rural ont laissé les choses aller depuis plusieurs mois, désabusés devant les multiples mouvements effectués de part et d'autre, entre le monde rural et l'administration municipale. Mais là, les dossiers d'annexion semblent avoir suffisamment cheminé pour intervenir.

Politiquement parlant, Réal Rancourt estime que personne ne risque d'y perdre au change si le ministre Claude Ryan impose un moratoire sur les dossiers d'annexion, de façon à laisser le temps aux contribuables de bien cerner les tenants et aboutissants d'un éventuel regroupement du secteur urbain à la ville de Sherbrooke. En contrepartie, le nouveau visage de la municipalité d'Ascot permettrait d'aplanir les difficultés d'appartenance des contribuables ruraux du fait que seule cette communauté composerait la population de la municipalité d'Ascot, nouvelle version.

Ouverture du centre de création et de design reportée à juin

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Les travaux de réaménagement intérieur dans l'ancien magasin Greenberg, au 164 rue Wellington Nord, sont stoppés depuis près d'un mois et il semble bien que le centre de création et de design n'ouvrira ses portes qu'en juin.

Ce retard est relié à la possibilité pour le comité Centre-ville Sherbrooke d'entreprendre des travaux majeurs à l'intérieur, dont l'installation d'un ascenseur, pour répondre aux exigences d'un locataire avec lequel il est en pourparlers.

Le conseiller du centre-ville, Serge Paquin, refuse pour le moment d'en dire plus, soulignant que des négociations sont en cours et

que le dossier est très sensible.

Le directeur général du comité Centre-ville Sherbrooke, Mario Lebeau, a déjà indiqué à La Tribune que certains plans d'ingénierie mécanique devaient être revus pour ce projet.

À l'heure actuelle, l'immeuble de trois étages a été en bonne partie rénové, mais les travaux de réaménagement à l'intérieur sont laissés en plan depuis quelques semaines.

L'ouverture des lieux, prévue initialement pour le début de 1994, avait été reportée une première fois à avril, en raison notamment du refus du libraire Mario Bastiani de quitter les lieux, puis à mai.

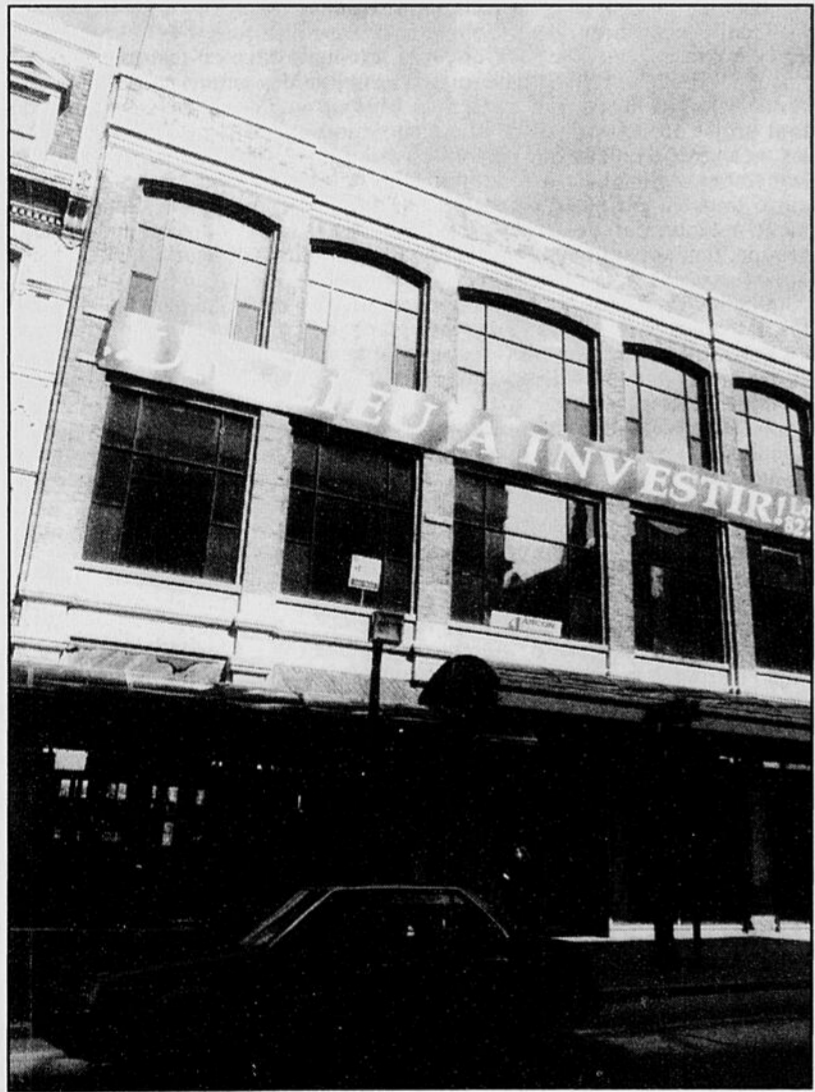
Il semble maintenant que l'ouverture se fera en juin.

La station de radio communautaire de Sherbrooke, CFLX, qui devait en principe s'installer dans le 164 Wellington nord ce mois-ci, a été prévenue du retard.

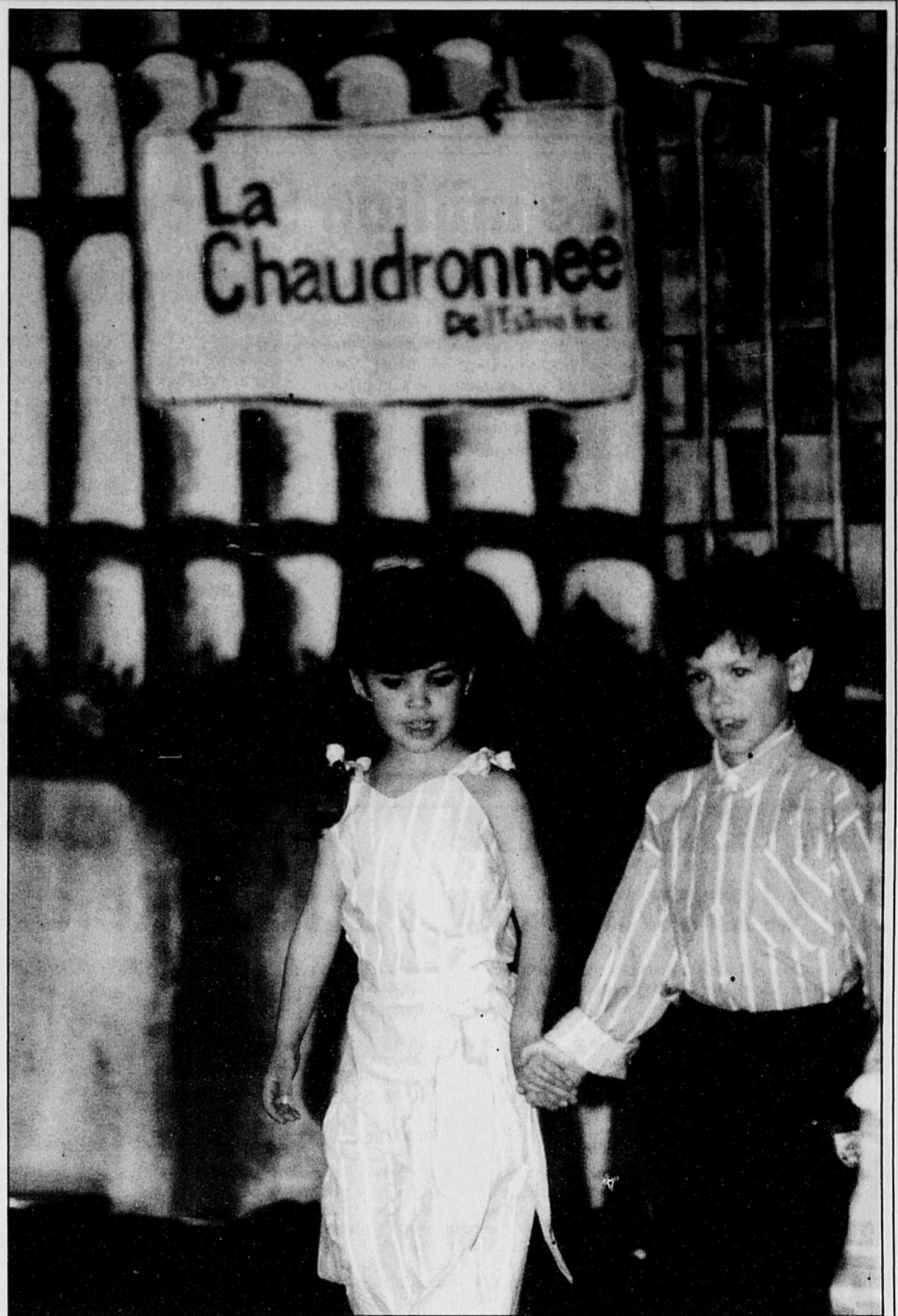
Le comité Centre-ville Sherbrooke a déjà indiqué que plus de la moitié des espaces disponibles étaient loués, mais refuse de dire où en sont les choses actuellement.

Les coûts du projet de centre de création et de design devaient à l'origine être de 283 000 \$, mais ont augmenté à 450 000 \$.

Le conseiller Paquin a reconnu que ceux-ci pourraient maintenant être supérieurs.



Le futur centre de création et de design, rue Wellington Nord, n'ouvrira ses portes qu'en juin en raison de délais reliés à la location.



Le superdéfilé de mode de La Chaudronnée réservait d'agréables surprises, tant pour le style des vêtements qui y étaient mis en vedette que pour l'originalité de la présentation.

Les vêtements de friperies à l'honneur dans un défilé

Jacynthe NADEAU Sherbrooke

Ne vous étonnez pas s'il y a affluence dans les comptoirs familiaux de la grande région sherbrookoise en fin de semaine, ce ne sera là qu'un des effets du superdéfilé de mode que présentait, hier soir à Sherbrooke, une armée de bénévoles de La Chaudronnée et de l'agence de placement Jeunestrie.

Car au terme de la soirée, ils étaient plusieurs, mannequins en tête, à avoir jeté leur dévolu sur une veste, qui sur un imper à la Colombo, qui sur un joyeux duo estival pour agrémenter leur garde-robe.

« Il y a des choses qui sont tentantes, reconnaît la mère d'une toute jeune mannequin, qui a préféré qu'on taise son nom. Ça se

pourrait que je me laisse convaincre.»

La dame et sa fille en ont pourtant vu des collections de vêtements haut de gamme depuis qu'elles font affaire avec des agences de mannequins. Le Salon de la paternité au Carrefour de l'Estrie et l'émission de Lise Watier, notamment, ont eu recours à leurs services.

Mais voilà, dans le secteur des friperies, c'était une grande première, et à un ou deux dollars le vêtement, c'est déjà plus facile de se laisser tenter...

Même projet pour Melisa Marcotte, mannequin d'une vingtaine d'années, qui en avait pour une veste aperçue sur les épaules de l'un ou l'autre des 27 copains et copines de scène.

Quant à Eric Huard, âgé de 17 ans, il confiera s'adonner déjà à la fouille des friperies, par plaisir d'y

dégoter le chandail qui lui donnera ce style bien particulier. « Le truc, c'est de savoir chercher », dit-il.

Hughette Perron, la directrice de l'agence Jeunestrie en sait d'ailleurs quelque chose, elle qui a passé les trois dernières semaines à fureter, avec le chorégraphe du superdéfilé, dans les cinq friperies de la grande région sherbrookoise qui participait à l'événement.

« Le magasinage est le même que pour un défilé avec une boutique, assure-t-elle, il faut fouiller pour choisir les vêtements en fonction des mannequins et en fonction des tableaux.»

Pensé par les animateurs de La Chaudronnée, le défilé a attiré un peu plus de 150 personnes au sous-sol de l'église Sainte-Famille de Sherbrooke. Le trio Ri Poste, un joyeux groupe d'humoristes, assurait l'animation.

Avis de licenciement distribués

Le Nanking Café pourrait changer de vocation

Sherbrooke (GF)

Le restaurant Nanking Café fermera ses portes d'ici peu. Il pourrait être remplacé par un autre restaurant mais il est probable aussi que l'on modifie la vocation de ce site, a appris La Tribune.

Hier, il a été possible de faire confirmer que les employés de ce restaurant ont déjà reçu un avis de

mise à pied. Une date serait arrêtée mais il a été impossible d'en savoir davantage.

L'information voudrait également que le propriétaire, Jack Lee, aurait déjà vendu mais que le sort de l'édifice ne serait pas arrêté. Les employés ne seraient pas informés. Ils ne sauraient pas s'ils doivent chercher fébrilement un travail ailleurs ou demeurer en disponibilité en cas de la simple transformation des lieux en un nouveau restaurant.

De son côté, M. Lee demeure très vague. Il précise que le restaurant est encore ouvert et le demeure. Il a confirmé son intention de vendre mais a ajouté qu'il n'y avait rien de fait encore. Des négociations seraient toujours en cours.

Il a estimé qu'il faudrait peut-être un mois ou deux avant de savoir s'il y aura relève ou si le site adoptera une nouvelle vocation.

Le Nanking Café est une autre

institution à Sherbrooke. D'abord parce qu'il accueille des gens depuis 44 ans. Ensuite, parce que M. Lee est un restaurateur fortement impliqué dans la communauté chinoise ainsi que dans l'ensemble de la communauté québécoise. Il y a quelques semaines, La Tribune lui réservait un Mérite Estrie dans lequel M. Lee faisait déjà part de ses intentions de prendre sa retraite et de vendre l'établissement.

Auto d'un policier incendiée: Veilleux coupable

Jacques LEMOINE Sherbrooke

Eric Veilleux, âgé de 22 ans, a été trouvé coupable d'avoir causé des dommages par le feu au véhicule personnel du constable Patrick Forgues stationné en face du poste de police, le 22 juillet, à East Angus.

Ce verdict a été rendu hier par

un jury de quatre femmes et de huit hommes après un court délibéré à la suite d'un aveu judiciaire de l'accusé.

Veilleux, demeurant rue Saint-Jacques, a été libéré par ailleurs d'un second chef de méfait à un bien relativement à la même affaire.

Le juge Raynald Fréchette de la Cour supérieure du district a reporté les représentations sur sentence au 3 octobre.

On a appris d'une source policière que cet épisode suivait d'une journée une prise de bec entre l'accusé et le policier Forgues au sujet du code de la sécurité routière.

Vers minuit et quart, M. Forgues a regu dans son autopatrouille une information d'une citoyenne à l'effet qu'une voiture brûlait dans la rue Bilodeau.

Le constable Forgues s'est dirigé

vers cet endroit et a constaté que son véhicule personnel était en train de flamber.

Le chef de police a obtenu sur les lieux une confiance lui permettant d'entreprendre des vérifications avant de demander l'assistance de la SQ pour enquêter dans cette affaire.

La police a appris en cours d'enquête qu'un adolescent avait cassé avec un marteau une vitre du véhi-

cule qui a été aspergé d'essence par un adulte avant « de faire pouf».

Cet adolescent a encouru une peine de quatre mois de garde fermée pour cette infraction tandis que Veilleux a été interpellé le 6 octobre par l'agent Michel Belzil.

À la suite de discussions préliminaires avec le procureur Pierre Proulx, le défenseur Michel Dus-sault a informé le tribunal de l'intention de son client d'offrir un

plaidoyer de culpabilité au chef de dommages.

Veilleux a réitéré sa position hier devant le jury à qui le juge Fréchette devait expliquer qu'un aveu constitue la preuve la plus convaincante.

Le véhicule de M. Forgues est une perte totale estimée à 5500 \$.

Éditorial

Un quart de million \$ pour savoir où couper...

Si vous avez le moindre intérêt pour le débat sur les services de santé en Estrie, vous savez que d'importantes compressions budgétaires sont envisagées dans nos hôpitaux. Et, comme tout le monde, vous avez sûrement pu constater à quel point cette perspective suscite craintes et inquiétudes au sein de notre communauté. Mais rassurez-vous: aucune décision majeure ne sera prise dans un avenir rapproché. La Régie régionale est censée annoncer aujourd'hui qu'elle opte plutôt pour une étude qui coûtera autour d'un quart de million \$ aux contribuables.



Roch Bilodeau

Soyons sérieux: il n'y a absolument rien de réjouissant là-dedans. Il s'agit au contraire d'un geste pour le moins aberrant que la Régie et le gouvernement auront bien du mal à justifier.

D'abord, à cause de l'image qui s'en dégage. Imaginez, on nous répète inlassablement que les coûts des soins de santé sont trop élevés, qu'il faut trouver des moyens d'économiser, de rationaliser, etc. Et, quoi qu'on en dise, nous savons tous que les services à la population risquent d'être directement affectés. Or, voilà qu'un organisme essentiellement bureaucratique, la Régie, commande une étude de plus de 200 000 \$ à une firme privée. Pourquoi? Pour faire son travail, c'est-à-dire trouver des solutions qui relèvent simplement de son mandat.

Bien sûr, on pourra toujours prétendre que quelques centaines de milliers de dollars ne représentent pas grand-chose sur l'énorme budget de la santé. C'est vrai. Reste qu'une dépense de cet ordre et de cette nature s'accorde fort mal avec le discours d'austérité qu'on nous ressasse constamment. Réflexe spontané et parfaitement naturel, on se dit que cet argent-là pourrait servir concrètement à soigner les malades plutôt qu'à financer une recherche sur des structures administratives.

Mais il y a plus grave encore.

Essayez de vous souvenir de l'origine de ce débat et du nombre d'hypothèses qui ont circulé depuis. Vous aurez beaucoup de peine à y arriver, pour la simple et bonne raison que la proportion des compressions, leur étalement dans le temps et les critères de décision baignent dans un flou total, non seulement depuis plusieurs mois au niveau régional, mais des années au plan provincial. Du ticket modérateur à la fusion des hôpitaux en passant par la complémentarité et même la «providentielle» prévention, on ne parvient plus à distinguer les rumeurs des véritables intentions de réforme.

Mais, récemment, le débat s'était tout de même précisé, en Estrie du moins. Deux centres hospitaliers ont conclu une entente de complémentarité qui, si elle était imitée, pourrait probablement générer des économies considérables. Et puis, deux organismes importants ont pro-

posé une solution plus radicale et controversée qui aurait comme possible résultat d'éliminer carrément deux hôpitaux au profit d'une fusion. Tout cela était discuté et discuté, mais, précisément, on pensait que c'était là une base de discussion, d'autant plus que la Régie avait tenu à entendre les opinions des uns et des autres.

Aujourd'hui, cette même Régie nous arrive non pas avec des propositions, mais avec une étude qui reportera probablement tout plan d'ensemble aux calendes grecques. À moins que ce ne soit pour faire cautionner des orientations déjà prises mais qu'on n'ose pas assumer pleinement et ouvertement.

Dans l'un ou l'autre cas, il y a là un déplorable mépris de la population. Mépris des contribuables qui savent moins que jamais ce qu'on va faire avec le plus gros budget gouvernemental: des milliers de travailleurs de notre réseau régional de la santé qui en sont quittes pour vivre encore pendant longtemps dans l'insécurité; et de l'ensemble des usagers que l'on «ballotte» entre les menaces de coupures et les propos rassurants de la ministre responsable.

L'étude d'un quart de million \$, c'est sur le processus décisionnel au ministère de la Santé qu'elle devrait porter.

CE QU'ILS ONT DIT

Le discours du recteur Reid à la Chambre de commerce

Voici des extraits du discours que le recteur de l'Université de Sherbrooke, Pierre Reid, a livré cette semaine devant la Chambre de commerce de Sherbrooke. Les sous-titres sont de La Tribune.

Il s'est dit ces derniers temps beaucoup de choses sur le dos de l'Université de Sherbrooke qui comportent leur part d'inexactitudes et de demi-vérités, qui ressemblent parfois à des procès d'intention et ce, sans que leurs auteurs aient pris la peine de s'informer au préalable auprès de l'Université.

Je n'en prendrai pour exemple que la déclaration récente d'un groupe d'élus municipaux de la région qui demandant à l'Université, par la voix des journaux, de reconsidérer sa décision concernant le projet de la Ville de Sherbrooke de construire un édifice universitaire au centre-ville. Il paraît que l'Université refuse l'offre d'un bâtiment au centre-ville alors qu'elle n'est pas certaine d'en obtenir un sur ses terrains; il paraît que l'Université refuse des millions \$ du programme fédéral des infrastructures; il paraît que l'Université n'a pas analysé le projet avant de le rejeter; il paraît que l'Université ne joue pas son rôle de levier économique pour la région, parce que déménager une faculté au centre-ville, c'est aussi important pour la région que le projet d'usine de Windsor en 1985; il paraît que l'Université va développer ses services en Montérégie au détriment de la région sherbrookoise; et il paraît enfin qu'on ne comprend pas que l'Université puisse faire des propositions concernant le Collège militaire de St-Jean si elle ne va pas au centre-ville.

Ce qui m'étonne dans cette attitude, ce n'est pas l'inquiétude de ces personnes qui ne sont pas mal intentionnées. Ce qui m'étonne vraiment, c'est que ces déclarations reflètent essentiellement l'information diffusée par l'Hôtel de ville de Sherbrooke, avant comme après la décision de l'Université, et le fait qu'aucune de ces personnes n'a cherché à clarifier auprès de l'Université l'exactitude de cette information. Je n'ai reçu aucun appel téléphonique, aucune lettre, aucune demande d'information, ni aucune visite. Malgré tout, leurs déclarations étaient souvent catégoriques, voire accusatrices.

Si ces personnes avaient pris la peine de vérifier leur information auprès de l'Université, elles auraient compris et approuvé la décision unanime, je dis bien unanime, du Conseil d'administration de l'Université. Malheureusement, leur déclaration, ainsi que celles d'autres intervenants mal informés, ont pour conséquence de laisser planer une ombre de discrédit sur l'Université, discrédit qui pourrait l'empêcher de jouer pleinement son rôle comme levier de la mondialisation de la région sherbrookoise. Je me vois donc obligé de remettre les horloges à l'heure.

Au cours des dernières semaines, j'ai eu à répondre à de nombreuses questions sur le projet du centre-ville. En voici quelques échantillons.

Questions et réponses

Question: Est-il vrai que la Ville de Sherbrooke offre un bâtiment gratuit à l'Université au centre-ville?

Réponse: C'est faux! L'Université devrait payer 1 300 000 \$ par année pendant quinze ans, le même prix que si elle construisait sur ses terrains.

Question: Est-il vrai que l'Université a plus de chances d'obtenir une subvention de 1 300 000 \$ pendant quinze ans si un édifice est construit au centre-ville plutôt que sur le campus ouest?

Réponse: C'est faux! Si l'Université avait donné son accord de principe à un projet au centre-ville, cet accord n'aurait en aucune façon augmenté les chances de l'Université d'obtenir la subvention nécessaire à la construction d'un édifice universitaire; les avis recueillis par l'Université là-dessus auprès des hauts fonctionnaires et des pouvoirs politiques sont unanimes.

Question: Est-il vrai que la Ville de Sherbrooke perdra des millions \$ du programme fédéral des infrastructures, qui auraient servi à payer cette construction?

Réponse: C'est faux! Selon les avis recueillis par l'Université auprès des hauts fonctionnaires, la Ville de Sherbrooke aurait le même montant pour les infrastructures avec ou sans faculté au centre-ville.

Question: Est-il vrai que l'Université n'a pas d'espace pour bâtir sur ses terrains?

Réponse: C'est faux! Les visionnaires qui ont fondé l'Université de Sherbrooke, il y a quarante ans aujourd'hui même, l'ont dotée de terrains très vastes englobant même la majeure partie du mont Bellevue, de telle sorte que l'Université n'ait jamais besoin de payer pour du terrain lorsque viendrait le temps de construire.

Question: Est-il vrai que la construction d'un pavillon au centre-ville amènerait 2000 étudiantes ou étudiants de plus à Sherbrooke?

Réponse: C'est faux! Cette construction ne ferait qu'enlever des étudiantes et des étudiants actuellement sur le campus ouest et les déplacer au centre-ville. La clientèle étudiante est actuellement en baisse au Québec et c'est déjà un miracle pour l'Université de Sherbrooke d'augmenter sa clientèle de quelques centaines d'étudiantes ou d'étudiants par année.

Question: Est-il vrai que construire un édifice au centre-ville créerait plus d'emplois que construire sur les terrains de l'Université?

Réponse: C'est faux! Le projet centre-ville ne ferait que déplacer des emplois: le nombre d'emplois temporaires dans le domaine de la construction serait le même pour une bâtisse de quinze millions \$ dans le centre-ville ou sur les terrains de l'Université, et le nombre d'emplois créés dans les commerces du centre-ville par l'arrivée de la clientèle étudiante serait contrebalancé par une diminution d'emplois dans le quartier ouest ou sur le campus par suite du départ de ces mêmes étudiantes et étudiants.

Question: Est-il vrai que le projet du centre-ville coûterait le même prix que le projet sur le campus, sauf pour le coût des infrastructures urbaines?

Réponse: C'est faux! La Ville devrait payer au moins trois millions de dollars pour un terrain faisant l'objet de spéculation au centre-ville, terrain qui ne coûterait absolument rien sur le campus ouest.

Question: Est-il vrai que l'Université n'a pas pris le temps d'analyser soigneusement le projet de déménagement au centre-ville?

Réponse: C'est faux! L'Université a procédé de sa propre initiative, pendant l'automne et surtout pendant l'hiver, à des analyses de toutes sortes auxquelles ont participé le Conseil d'administration, le Comité exécutif, des comités spéciaux, le personnel professionnel de l'Université et la com-



Photo La Tribune, archives

Pierre Reid, recteur de l'Université de Sherbrooke

munauté universitaire elle-même. La réponse de l'Université ne pouvait venir avant que le projet de la Ville passe de l'état de simple promesse verbale à celui d'un projet concret sur papier. Ce projet concret n'a été soumis par la Ville qu'au début d'avril, et il tenait dans cinq pages qui n'ont pas été longues à analyser. La décision du Conseil d'administration a été prise à l'unanimité et avec toute l'information nécessaire.

La présence de l'Université en Montérégie

D'autres questions sont apparues concernant la présence de l'Université de Sherbrooke en Montérégie. Je ne suis pas surpris outre mesure de voir sortir cette question quand on parle du centre-ville, parce que l'Université a été menacée à quelques reprises d'une campagne anti-Montérégie si elle décidait de ne pas aller au centre-ville de Sherbrooke. Il est cependant légitime que cette question soit posée par des élus de la région ou par des citoyens ayant à cœur l'avenir de leur région et elle mérite une réponse.

Malgré la très forte concurrence des universités montréalaises, la Montérégie fournit actuellement à l'Université de Sherbrooke 2200 étudiantes et étudiants à temps complet poursuivant leurs études à Sherbrooke. En Montérégie, l'Université a surtout développé des activités visant à répondre aux besoins de perfectionnement des adultes qui, de toute façon, ne seraient pas venus à Sherbrooke. Ces adultes représentent actuellement 25 % de l'ensemble de notre clientèle à temps partiel. Il s'agit donc d'une région qui a de nombreux besoins de formation universitaire et qui offre un potentiel de développement très important pour l'Université de Sherbrooke. Dans le contexte de concurrence dans lequel nous nous trouvons, ne pas développer nos services en Montérégie risquerait même de compromettre le volume de nos activités à Sherbrooke.

C'est également dans ce même contexte de développement de nos activités en Montérégie que l'Université de Sherbrooke a répondu à l'invitation

du ministre de l'Éducation en soumettant un projet de relance du Collège militaire de St-Jean. Contrairement à ce qu'on a pu dire dans certains milieux, il n'y a pas d'autre lien entre le projet de St-Jean et le dossier du centre-ville que celui d'une pure coïncidence. Le projet de St-Jean n'implique aucun transfert de programmes réguliers actuellement offerts à Sherbrooke. Il vise à préserver une partie de la vocation militaire de l'actuel Collège militaire. Il implique la mise en oeuvre de programmes nouveaux qui ne sont pas offerts actuellement à Sherbrooke et qui permettraient de tirer profit des ressources professorales disponibles du Collège militaire. Les retombées de ce projet, s'il se concrétise, profiteront à la région montérégienne et à l'ensemble de l'Université de Sherbrooke, principalement en raison de son rayonnement national et international. Par conséquent, affirmer que le projet de St-Jean nuirait au développement de l'Université à Sherbrooke relève encore là de l'ignorance ou de la désinformation.

Par ailleurs, on dit souvent des universitaires qu'ils sont des rêveurs, qu'ils vivent dans les nuages, qu'ils sont déconnectés de la réalité. Ces jours derniers, on a dit et écrit de la communauté universitaire de Sherbrooke qu'elle faisait preuve de caprice et d'intransigence. On lui reproche de ne pas vouloir aller au centre-ville. Pour ma part, j'ai fait la campagne en vue de l'élection au rectorat sous le thème: Au service de la communauté universitaire. C'est parce que j'y crois profondément. Il y a 40 ans aujourd'hui, l'Université de Sherbrooke n'avait ni étudiant, ni budget. Elle compte aujourd'hui près de 21 000 étudiantes et étudiants; son budget approche les 200 millions de dollars, auxquels s'ajoutent près de 100 millions en retombées locales directes de sa clientèle étudiante. Depuis dix ans, sa population étudiante a augmenté de 50 %, son corps professoral, de 32 %, son personnel administratif et de soutien, de 23 % et son budget, de 90 %. L'Université de Sherbrooke est reconnue pour sa formation de qualité dans un environnement convivial.

En quelque part, les membres du corps professoral, les personnes chargées de cours, les membres du personnel professionnel et de soutien de l'Université de Sherbrooke ont su trouver la bonne recette pour attirer, depuis 40 ans, une clientèle étudiante qui provient aujourd'hui à 75 % de l'extérieur de la région. Alors, quand j'ai à choisir entre l'opinion, même bien intentionnée, de certaines personnalités du milieu et l'opinion de nos universitaires, qui ont démontré depuis 40 ans qu'ils connaissent leur affaire, je n'ai aucune hésitation à choisir l'opinion de la communauté universitaire.

Leadership régional

Quelle leçon tirer de cette saga du centre-ville, qui est bel et bien finie en ce qui nous concerne? L'Université de Sherbrooke en ressort-elle diminuée? Doit-elle se refuser désormais à examiner des projets comme celui du centre-ville? Il m'apparaît certain en tout cas qu'elle doit se tenir loin de tout projet ou de toute offre de collaboration qui pourrait l'entraîner dans les méandres d'enjeux qui ne sont pas les siens. Il m'apparaît aussi que le leadership régional est à redéfinir, qu'il doit s'exercer de façon collégiale entre tous les partenaires capables de développer la région, et pas seulement à l'intérieur de structures contrôlées par un individu ou un petit groupe. Il m'apparaît aussi que la région doit faire confiance à ceux et celles qui réussissent à faire marcher l'économie de Sherbrooke et qui savent comment s'y prendre, tant dans les entreprises privées que dans les universités, les collèges et les autres établissements de la région. Il m'apparaît que les pouvoirs publics doivent jouer un rôle de facilitateurs et ne pas tenter de se substituer aux décideurs ou aux conseils d'administration qui connaissent bien leur secteur.

Comme vous vous en doutez, je ne crois pas que ce soit en déménageant une faculté au centre-ville que l'Université puisse jouer son rôle de levier de la mondialisation de la région sherbrookoise? De quelle façon alors peut-elle le mieux jouer ce rôle?

La force et l'apport de l'Université

La principale force de l'Université de Sherbrooke, et aussi celle de l'Université Bishop's, c'est d'abord et avant tout son capital humain. L'Université de Sherbrooke réunit une formidable collectivité d'hommes et de femmes. Des hommes et des femmes dont l'activité est orientée tout entière vers la richesse la plus universelle, la plus rentable et la plus facilement exportable qui soit, c'est-à-dire la CONNAISSANCE. Le savoir, le savoir-faire, le savoir-être; le savoir à découvrir, le savoir à communiquer, le savoir à mettre au service du développement de l'humanité.

Ce sont ces hommes et ces femmes qui ont formé le très vaste réseau qui représente les 55 000 personnes diplômées de l'Université de Sherbrooke. Plus de 10 500 d'entre elles sont domiciliées aujourd'hui sur le territoire de la MRC de Sherbrooke et constituent une force vive qui fait marcher l'économie sherbrookoise. Que seraient les firmes professionnelles, les entreprises de service, les corps publics, les industries de Sherbrooke et de la région sans les hommes et les femmes qui détiennent un diplôme de l'Université de Sherbrooke? (...)

C'est en choisissant des créneaux d'activité comme les technologies environnementales et la pharmacologie, dont le potentiel de marché est d'envergure mondiale, et en accélérant le transfert de connaissances que l'Université peut contribuer efficacement à accélérer la conversion industrielle de la région sherbrookoise et à y créer des emplois durables et de haut niveau. (...)

Tout ceci nous entraîne évidemment un peu loin du centre-ville... Pourtant, l'Université souhaiterait aussi faire sa part en matière de stimulation de l'activité commerciale. Dans la réflexion stratégique de l'Université, la dernière grande ligne d'action dont je veux parler concerne justement l'orientation service à la clientèle étudiante. Nous voulons améliorer la qualité de nos services à nos étudiantes et à nos étudiants. Nous voulons en particulier mieux accueillir ceux et celles qui nous arrivent d'ailleurs. Dans une perspective de développement de l'activité commerciale à Sherbrooke, pourquoi ne serait-il pas possible de collaborer avec la Chambre de commerce et les associations regroupant les commerces de détail? Pour notre part, nous sommes prêts à participer, dans le respect des normes universitaires, à des projets visant à améliorer la qualité de l'accueil que la collectivité sherbrookoise peut offrir à la population étudiante. (...)

À une époque de mondialisation de l'économie, voir grand, c'est mettre à contribution le capital humain extraordinaire qui est présent à l'Université de Sherbrooke et le voir comme un levier formidable pour la mondialisation de la région sherbrookoise. (...)

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

RÉDACTION

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

PUBLICITÉ

Stéphane Lavallée
Directeur de l'information

PUBLICITÉ

Gilles Boisjoly
Directeur

François Fouquet
Directeur adjoint

PRODUCTION

Daniel Gauthier
Directeur

André Roberge
Contrôleur et
adjoint au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur

Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE

Pierre Dubois
Directeur

André Cuesteau
Adjoint au directeur

L'édifice universitaire au centre-ville

Reid a toujours cru au projet jusqu'en avril

Michel RONDEAU Sherbrooke

Le recteur de l'Université de Sherbrooke a toujours cru jusqu'en avril que le projet de la Ville de construire un édifice universitaire au centre-ville avait des chances d'être accepté par la communauté universitaire.

Pierre Reid assure que l'Université n'a pas laissé travailler la Ville de Sherbrooke à ce projet en sachant d'avance que la réponse allait être non, comme semblent le croire certains.

«La première fois que le maire de Sherbrooke nous a présenté son projet, il est arrivé avec des esquisses qui ont charmé beaucoup de monde.»

Selon le recteur, le projet n'aurait pas été envisageable s'il avait commandé des déboursés de la part de l'Université, mais le projet original de M. Gervais ne coûtait rien à l'Université.

«Ç'aurait été ma première condition, mais je n'avais pas à le mentionner dans le contexte. Par contre, il y avait une condition et j'ai toujours été clair à ce sujet: si la communauté universitaire ne voulait pas, c'était non.»

Entre-temps, dit M. Reid, il est apparu de plus en plus évident que le déplacement d'une faculté au centre-ville ne serait pas accepté par la communauté universitaire et c'est alors que «j'ai mentionné au maire Gervais qu'il y aurait peut-être plus de chances s'il s'agissait d'un édifice administratif, regroupant des services auxquels les étudiants n'avaient pas affaire.»

Au fil des étapes, Pierre Reid

avoue aussi qu'il y a eu des échanges non seulement avec la Ville, mais aussi avec le ministère de l'Éducation, des députés et d'autres.

L'Université s'est donc impliquée jusque dans la mesure où le

projet semblait réalisable. Le recteur déplore toutefois que la Ville n'ait pas toujours tenu l'Université au courant des résultats de certaines études concernant le projet.

Mais toujours est-il qu'en apprenant, en avril, qu'il allait en coûter

1,3 million \$ pour loger dans l'édifice du centre-ville, la communauté universitaire a bloqué un fois pour toutes, préférant attendre une somme équivalente pour construire un nouveau pavillon sur le campus universitaire.

«Ç'aurait été plus simple pour moi de dire non dès le départ, mais je croyais qu'il était possible de trouver un projet qui plaise à la communauté universitaire et je voulais la bien représenter. C'est pour ça que j'ai été élu.»



Le recteur de l'Université de Sherbrooke s'est bien défendu d'avoir fait de la politique dans son discours devant la Chambre de commerce de Sherbrooke lors de l'émission Sherbrooke Midi hier à CHLT Radio alors qu'il répondait aux questions de l'animateur Luc Laroche et du public. Auparavant, le rédacteur en chef de La Tribune, Jacques Pronovost, un journaliste de Télé 7, Bernard Sévigny, et le conseiller municipal, Alain Leclerc, avaient analysé le ton et le contenu du discours.

L'Université se défend bien d'avoir «paqueté» la salle

Michel RONDEAU Sherbrooke

L'Université de Sherbrooke n'avait pas «paqueté» le souper de la Chambre de commerce au cours duquel le recteur, Pierre Reid, était conférencier mercredi. La communauté universitaire a plutôt assisté en grand nombre à ce souper, sachant qu'il allait y être question d'elle.

C'est ce qu'a fait comprendre hier le recteur, alors que certains ont soulevé l'hypothèse que l'Université avait acheté de 250 à 300 billets pour les donner à des gens de sa communauté pour aller et appuyer M. Reid.

Lors de ce souper, Pierre Reid a adressé des reproches entre autres à certaines administrations municipales qui n'ont pas fait véhiculer toute l'information sur le dossier de la faculté au centre-ville ou qui ne se sont pas bien renseignées sur ce dossier.

Si quelque 250 à 300 membres de la communauté universitaire ont assisté à ce souper, estime le recteur, c'est qu'elle réclamait depuis des semaines des rectifications aux informations qui étaient véhiculées sur elle et ses intentions.

«En fait, ça n'a pas été un match de boxe entre deux hommes, comme certains l'ont cru. Je me suis porté simplement à la défense de la communauté universitaire.»

Comme cette dernière savait que la conférence allait traiter de ce qui la touchait, M. Reid juge normal qu'elle s'y soit rendue nombreuse.

Le recteur dit qu'il est normal qu'à l'Université, on se soit mobilisé pour assister à cette soirée et qu'il est normal aussi que des facultés ou des services aient acheté une table, c'est-à-dire huit billets, quitte à les vendre ensuite aux participants. «À l'Université, les gens ont d'assez bons salaires pour se payer un billet de 33 \$.»

De plus, il est possible, ajoute Pierre Reid, que des facultés ou des services aient acheté des billets et qu'ils les aient offerts à leur personnel en puisant dans leur enveloppe de relations publiques et de frais de représentation.

EN BREF

Les maires réagissent

Blâmés par le recteur Pierre Reid pour leur intervention dans le dossier de l'aménagement d'une faculté au centre-ville, Raymond Breton, maire de Marleton et président de la Table des MRC de l'Estrie, André Langevin, maire de Coaticook, et André Bachand, maire d'Asbestos ont insisté sur le fait que leur intervention n'a jamais eu pour objectif d'établir leur position dans ce dossier. Elle s'est bornée à demander aux parties, vue l'importance du dossier, de se rassembler et d'épuiser totalement le sujet avant de fermer les livres.

«C'est tout à fait vrai que je ne suis pas au courant des détails du dossier et que je n'ai pas cherché à m'informer auprès de l'Université mais je n'avais pas à le faire. Je ne prenais pas position dans ce dossier», rétorque le maire Langevin.

«Nous n'avons jamais mis d'adresse civique sur notre demande. Nous n'avons donc pas pris position pour le projet de la rue des Grandes-Fourches. Nous avons pensé qu'une faculté au centre-ville serait un projet très structurant et que l'importance méritait que l'on y réfléchisse à deux fois», a conclu M. Breton.

Malavoy préoccupée par le climat actuel

La candidate du Parti québécois pour le comté de Sherbrooke, Marie Malavoy, se dit préoccupée par le climat qui prévaut actuellement, en marge du dossier d'une nouvelle faculté pour l'Université de Sherbrooke.

Dans un communiqué émis hier, elle se dit peu surprise du déroulement du dossier mais il reste, souligne-t-elle, que «notre collectivité reste confrontée à deux problèmes de taille, soit celui d'un besoin réel de revitaliser le centre-ville et celui du manque d'espace à l'université. En ce qui me concerne, je suis d'avis que nous aurons à nous serrer les coudes pour trouver des solutions en cette période économique difficile. Il me semble que la collectivité sherbrookoise, tout autant que la population universitaire, n'ont aucun intérêt à cultiver l'adversité».

Pas l'unanimité

Le réputé professeur de chimie, Pierre Delongchamps, est venu démolir l'impression que les représentants de la communauté universitaire, présents en grand nombre à l'événement, ont chaudement et unanimement accueilli les propos de leur recteur, Pierre Reid, devant la Chambre de commerce de la région sherbrookoise.

Ouvrant les débats, hier midi, à la ligne ouverte animée par Luc Laroche sur les ondes de CHLT, le professeur Delongchamps a révélé que lui-même ainsi que plusieurs autres collègues présents ont été surpris et déçus de l'attitude de M. Reid.

«J'ai été déçu... Il n'était pas nécessaire au recteur d'aller si loin. Le maire Paul Gervais n'a peut-être pas mené le dossier de la meilleure façon qui soit mais il s'est plié à la décision et s'est rallié à l'université afin d'appuyer la construction d'un nouveau bâtiment sur le campus. Il me semble donc que le dossier était réglé. La réaction du recteur m'a vraiment déçu.»

SEARS

Attendez-vous à plus

3 jours seulement

Vendredi, samedi et dimanche

Épargnez la T.P.S.*

*Sears déduira de votre achat un montant équivalent à la TPS

Sur tous les meubles **, gros électroménagers, aspirateurs et machines à coudre

**Sauf articles des centres de liquidation **Sauf meubles de patio et pour bébé

1 SEMAINE SEULEMENT! TOUS LES MICRO-ONDES KENMORE SONT EN RÉCLAME

188\$

Sears ord. 249.99
Rabais 60\$. Au plus bas prix cette saison. Modèle 1.1 pi. cu. d'une puissance de 850 watts. Tout blanc. Touche cuisson rapide, touche mains soufflées. N° 88350.
 Modèle tout noir aussi en réclame

Rabais 311\$

Pas de plus bas prix cette saison!
 Canapé en cuir de vache très souple, fait en Italie. Assise de conception européenne. N° 50661. Sears ord. 1199.99. Ch... 888\$
 Causeuse, fauteuil aussi en soldé

699.99

Ord. 849.99
Rabais 150\$. Au plus bas prix à ce jour! Cuisinière électrique Kenmore® 30". Éléments-serpentins de luxe, mise en marche différée électronique. Nettoyage facile. N° 64131.

RABAIS 250\$

Au plus bas prix cette saison.
 Mobilier de salle à manger "Sherwood Forest" en merisier massif. Table et 4 chaises. Série N° 26420. Sears ord. 1399\$. Ens... 1149\$
 Vasselier et choix de couleurs sur commande aussi disponibles

RABAIS 200\$

Au plus bas prix cette saison!
 Mobilier de chambre 4 pièces en merisier blanchi massif. Série N° 60590. Ord. 1599.99. Ens... 1399.99
 Comprend miroir, chiffonnier, commode et panneau de chevet. Table de chevet aussi en réclame

Utilisez votre carte Sears et ne payez pas avant octobre 1994

L'offre de paiement différé s'applique à tous les meubles, gros électroménagers, aspirateurs et machines à coudre, sur approbation du service du crédit. 15\$ de frais d'administration. Cette offre se termine le mercredi 11 mai 1994. Cette offre ne s'applique pas aux articles soldés des centres de liquidation. Détails en magasin.

PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU MERCREDI 11 MAI 1994, SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions "Ord." ou "Étal" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. **Région de Montréal:** Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. **Région de Québec:** Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, St-Foy: 658-2121. **En province:** Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges-de-Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

L'expérience de professionnels au service du consommateur

Partout au Québec



Matelas Dauphin
Charly Québec
Matelas Martin
Montréal Nord

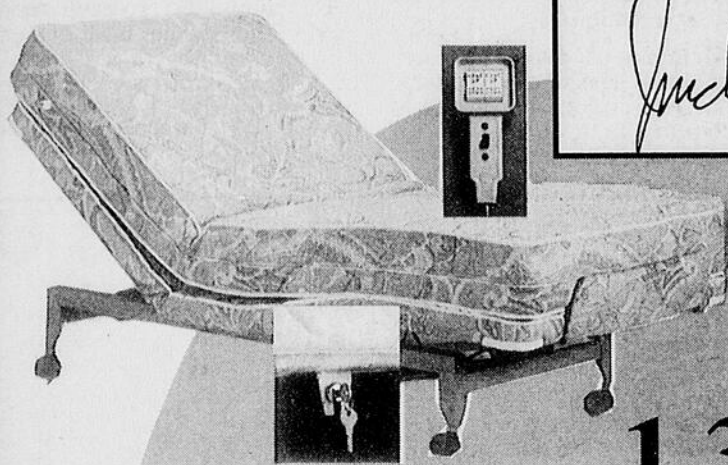
Literie Laurier
Montréal Est
Lion d'Or
Chicoutimi

Matelas Plessis
Plessisville
Sleepteck
Ottawa

MATELAS HOUDE inc. Sherbrooke

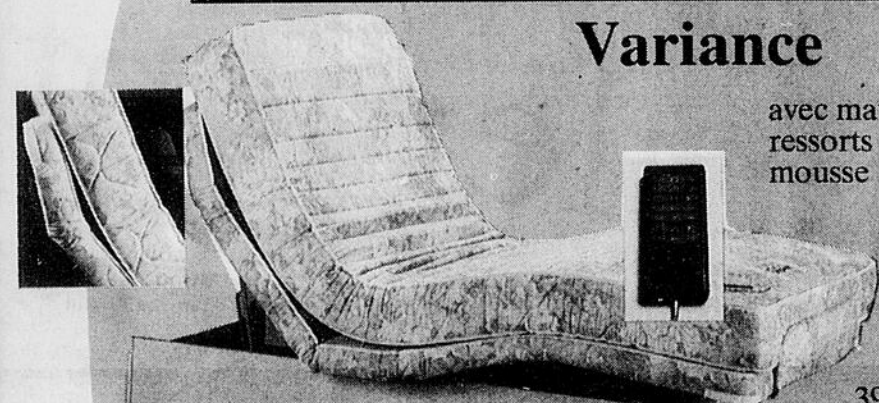
Votre assurance qualité:
tous nos matelas reçoivent mon approbation et ma signature avant d'être vendu.

Jacques Houde
PRÉSIDENT



Picardie
avec matelas ressorts ou mousse
39 po x 80 po

1 352\$



Variance

avec matelas ressorts ou mousse

39 po x 80 po

1 630\$

Prodiq
Manette sans fil avec matelas latex (caoutchouc naturel)
39 po x 80 po

1 999\$



LA GARANTIE TOTALE DE SATISFACTION

- 5 ANS... sur tous les raccordements électriques ou électroniques
- 5 ANS... sur moteur (Emerson) et vibro-masseur
- 20 ANS... sur la structure de métal et soudure

6 mois SANS INTÉRÊT*

*Sur approbation du crédit

COUPON-RABAIS

Sur présentation de ce coupon,

COUPON-RABAIS

nous vous payons les 2 taxes sur lits ARTICULÉS seulement

Valide jusqu'au 31 juillet 1994

Valide jusqu'au 31 juillet 1994

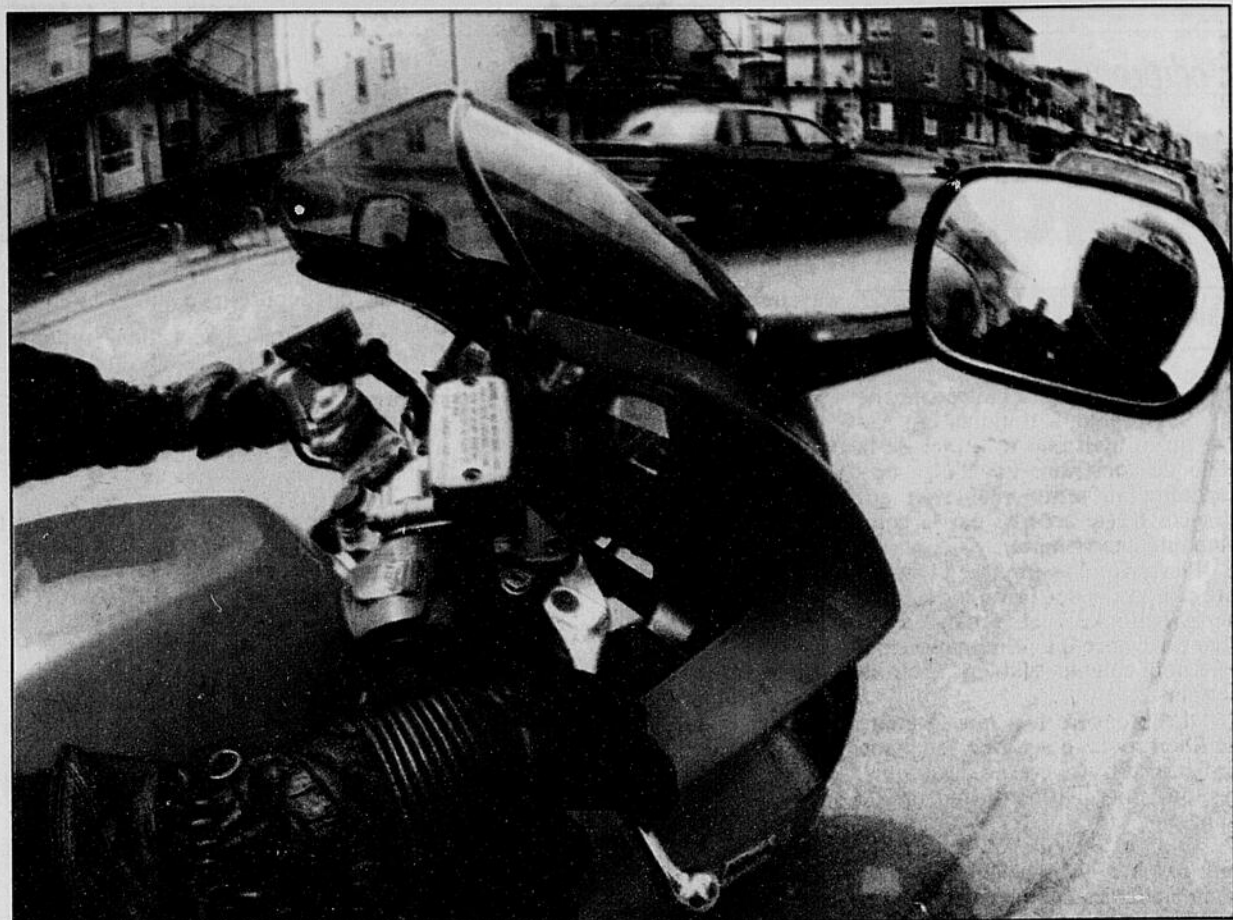
MATELAS HOUDE inc.

343, 10e Avenue Sud, Sherbrooke,
822-0801

MATELAS HOUDE inc.



343, 10e Avenue Sud, Sherbrooke,
822-0801



Voilà un signe qui ne ment pas: mai est bien de retour, quand réapparaissent les motocyclettes dans les rues. Téléphoto, par Claude Croisetière

Sur le territoire desservi par la Sûreté municipale de Sherbrooke

Déjà sept accidents de moto

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

La saison commence à peine à prendre de vraies allures de printemps que déjà la Sûreté municipale de Sherbrooke a enregistré sept accidents de motocyclette.

Mardi, dans le même secteur de la rue King Ouest, au centre-ville de

Sherbrooke, se sont produits deux accidents impliquant autant de motos. Dans un des accidents, le motocycliste a subi une fracture de la jambe droite.

Le 24 avril, deux motocyclettes ont été impliquées dans le même accident survenu dans le parc de stationnement du centre commercial Les Promenades King.

Un des deux motocyclistes avait écopé de blessures sérieuses.

L'an dernier, la Police municipale de Sherbrooke déplorait 44 accidents impliquant des motocyclistes dont trois avaient écopé de graves blessures.

La Police municipale de Sherbrooke ne veut pas attendre la fin de la présente saison avant d'entreprendre une action préventive auprès des amateurs de moto.

«Nous allons tenir deux journées de pratique de conduite de motocyclette, les samedi et dimanche 7 et 8 mai, entre 09 h et 16 h» a indiqué M. Serge Fournier, relationniste de la Police municipale de Sherbrooke.

Ce programme de sécurité à mo-

toyclette lancera en quelque sorte les nombreuses activités prévues pour la Semaine de la police.

Tous les conducteurs et conductrices de moto sont invités chaleureusement à participer à ces sessions dont le but est de leur permettre de mieux se familiariser avec leur moto, ses réactions, ses secrets, de mieux la contrôler à vitesse réduite et ainsi, de prévenir les accidents.

Sur place, on retrouvera le sergent Ronald Guay, responsable de l'unité de motards à la Police municipale de Sherbrooke et instructeur diplômé de l'Institut de police du Québec de même que M. Louis Pelletier reconnu comme un instructeur chevronné.

Ils prodigueront des conseils aux participants, leur donneront des petits trucs qui seront certainement utiles dans diverses situations.

Les sessions des 7 et 8 mai se dérouleront dans le stationnement des employés du Service de planification et de travaux publics de la Ville de Sherbrooke, 555 rue des Grandes-Fourches Sud, dans le centre de la ville de Sherbrooke.

Cellulaire

Flamand inc.

2234, rue King Ouest, Sherbrooke,
Tél.: (819)823-9994

PROMOTION TROU D'UN COUP!

NOKIA 100

Pile 22 Heures Chargeur

299\$



Obtenez GRATUITEMENT

Un adaptateur-chargeur de briquet
Un étui de cuir

Valeur de 124\$

Obtenez en plus GRATUITEMENT...
3 mois Week-ends illimités
3 mois de centre de messages
3 mois de facturation détaillée

Activation au réseau Bell Mobilité Cellulaire pour un minimum de 12 mois requise. Forfaits Contact Essentiel et Bronze non admissibles.

Bell Mobilité

Centre Cellulaire Plus